



COMMUNIQUE DE PRESSE

FEUX DE FORET, CANICULE

IL EST TEMPS DE DIRE LA VERITE SUR L'ETAT DE NOTRE SECURITE CIVILE

Les incendies de Gironde en 2022 devaient servir d'électrochoc national.

Quatre ans plus tard, les mêmes difficultés persistent : insuffisance des moyens nationaux, tensions sur les effectifs, augmentation des sollicitations opérationnelles, multiplication des carences ambulancières et épuisement des personnels.

Pendant ce temps, les Français entendent toujours les mêmes discours rassurants sur un modèle qui fonctionnerait parfaitement.

La réalité du terrain est différente !

Notre modèle de sécurité civile a été construit pour les risques des années 1980 et 1990. Les mégafeux, les canicules à répétition, les catastrophes climatiques et l'explosion des secours d'urgence imposent désormais un changement de paradigme. Le Beauvau de la sécurité civile avait permis d'identifier ces difficultés et de tracer des pistes d'évolution ambitieuses.

Force est de constater qu'aucune réforme structurelle majeure n'a suivi.

La réponse apportée par l'État se résume trop souvent à un même argument : la libre administration des collectivités territoriales. Cette position n'est plus à la hauteur des enjeux.

La sécurité civile constitue une mission régalienne qui engage la sécurité des Français sur l'ensemble du territoire national.

Parallèlement, nous constatons que certains services d'incendie et de secours recourent désormais à des sapeurs-pompiers professionnels engagés sous statut de volontaire, sur leurs périodes de congés ou de repos, pour assurer des renforts opérationnels, sans mobilisation des dispositifs exceptionnels pourtant créés pour répondre à ces situations.

L'Indemnité de Mobilisation Opérationnelle avait précisément été pensée pour permettre le renfort rapide des effectifs professionnels lors d'événements exceptionnels. Contourner cet outil pour reposer sur le volontariat des professionnels eux-mêmes ne peut constituer une stratégie durable de sécurité civile.

Une politique publique ne peut reposer sur le sacrifice permanent des congés, des repos de sécurité et de la vie familiale des agents. Le débat ne porte pas sur la valeur des sapeurs-pompiers volontaires.

Leur engagement est indispensable et mérite le respect de tous. Le débat porte sur l'organisation de notre sécurité civile. Une activité exercée en complément d'une autre profession ne peut constituer, à elle seule, la réponse principale aux crises majeures auxquelles notre pays est désormais confronté.

La lutte contre les incendies, le secours d'urgence aux personnes et la gestion des catastrophes doivent disposer d'effectifs professionnels dimensionnés aux besoins réels de la population. D'autres missions aujourd'hui assurées par les services d'incendie et de secours méritent d'être réinterrogées et pourraient être confiées ou partagées avec d'autres acteurs compétents : transport sanitaire privé, associations agréées de sécurité civile, volontariat ou opérateurs spécialisés.

Les risques ont changé, le modèle doit changer lui aussi !

Les crises climatiques n'attendent pas les réformes et il est temps que les réformes cessent d'attendre les crises !

05 57 15 24 18

6 rue Paul Éluard
33600 PESSAC

contact@snspp-pats.fr